



*Safety & Security - **Un Centre de crise interconnecté** - Risk & Crisis*

Rapport d'activités 2018

Interconnecté

Être en phase avec la réalité de notre société : la globalisation, la digitalisation, la complexité des problématiques liées à la sécurité, la demande accrue vers moins de risques pour plus de sécurité. Développer une structure qui prend en compte les évolutions de la société. Renforcer les interactions au sein de l'écosystème de la sécurité. En 2018, le Centre de crise s'est interconnecté pour répondre encore davantage aux défis quotidiens de la sécurité, aux risques et crises de notre société.

Grâce aux Directeurs et à l'ensemble de ses collaborateurs, le Centre de crise a réussi à se réorganiser. Je tiens personnellement à remercier tous mes collaborateurs. Aujourd'hui, notre organisation se développe afin de pouvoir mieux assumer ses missions essentielles et à endosser de nouvelles missions telles que le traitement des données de passagers PNR ou la gestion internationale d'une crise.

Nous avons pu mener à bien cette réorganisation sans pour autant compromettre la disponibilité permanente attendue du Centre de crise. Depuis 2017, nous avons agi lors de différents moments de crise dans différents domaines (terrorisme, cybersécurité, seveso, etc.) et nous avons coordonné la sécurité de deux importants Sommets de l'OTAN ainsi que de nombreux autres événements.



Dans la présentation même de ce Rapport d'activités 2018, vous découvrirez nos actions, réalisations et projets sous l'angle du cycle du risque. Le Centre de crise agit à chaque étape de ce cycle pour une approche globale de la sécurité.

Pour renforcer d'ailleurs cette conviction d'action, le Centre de crise se dote d'un nouveau logo qui symbolise cette intégration structurelle du cycle du risque dans notre fonctionnement interne, ainsi que notre rôle central de coordination de la sécurité en Belgique. Face aux événements, incidents et crises, ce rôle neutre et collégial est une nécessité. Marquer cette volonté si visiblement est notre message à l'attention de nos partenaires : le Centre de crise met son personnel, son infrastructure et son savoir-faire à disposition de tous pour une gestion collégiale de crise. C'est ensemble que nous réussissons à veiller sur la sécurité de tous.

Interconnecté, le Centre de crise a innové. Pour répondre aux besoins de ses partenaires et de la population, le Centre de crise développe des outils technologiques modernes et uniques facilitant la gestion de crise. Ces innovations ont marqué l'année 2018 :

- la Belgique est avec BelPIU l'un des premiers états membres de l'UE à disposer d'une unité d'information des passagers,
- le portail web de sécurité ICMS a été utilisé à chaque crise,
- le GeoNavoTool a reçu un e-Gov Award pour innovation technologique de l'année
- un Trophée d'honneur pour innovation marquante dans l'alerte de la population a été décerné à BE-Alert.

En situation d'urgence, le rôle du Centre de crise est aussi d'en limiter son impact. Au-delà d'un impact financier, environnemental ou sociétal, l'impact d'une situation d'urgence se traduit aussi et surtout en souffrance humaine. Interconnecté signifie aussi que tout acteur de la sécurité doit toujours garder en tête l'objectif ultime de notre travail quotidien : protéger et sauver des vies. En tant que Centre de crise, nous ne pouvons qu'encourager et soutenir le développement de la résilience au sein de notre société. Le Centre de crise s'y engage depuis de nombreuses années déjà avec ses partenaires. Vous aussi, vous pouvez contribuer activement à accroître notre résilience en tant que société dans le cadre d'une infrastructure de sécurité intégrée et intégrale. Soyez interconnectés.

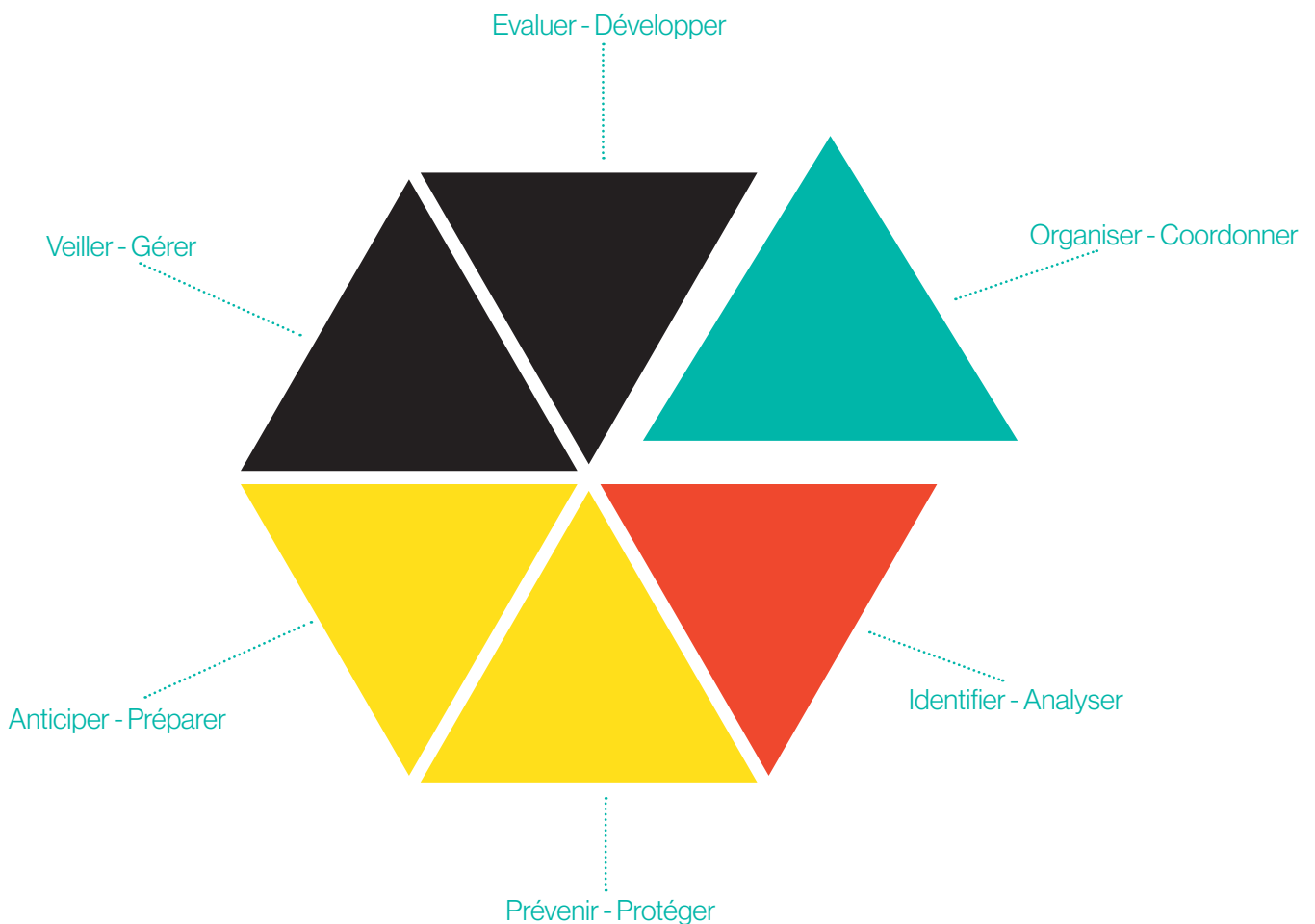
Bart RAEYMAEKERS
Directeur général du Centre de crise

Répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain

Créé en 1988, le Centre de crise a entamé en 2018 une importante évolution de son organisation interne et de ses missions. Face aux risques et crises auxquels notre société est confrontée, le Centre de crise s'adapte et suit depuis 30 ans ses évolutions pour y répondre au mieux.

Un Centre de crise national interconnecté aux réalités de notre société permet une coordination efficace de la gestion des risques et crises. Par son évolution continue, le Centre de crise veille 24h/7j, avec ses partenaires à la sécurité de tous.

En 2018, les actions, réalisations et projets quotidiens du Centre de crise se sont inscrits dans un cycle du risque pour une approche globale de la sécurité.





Organiser- Coordonner

- 51 nouveaux collaborateurs
- 1 e-Gov Award pour une innovation technologique
- 3 nouveaux Services internes : lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, menace CBRNe et coordination internationale

Un personnel et une infrastructure renforcés

2018 sera l'année qui marquera un nouveau souffle au Centre de crise : 51 nouveaux collaborateurs ont été engagés ou détachés pour le renforcer. Ils ont tous été formés aux missions et aux métiers spécifiques du Centre de crise. Au total, le Centre de crise peut compter sur 148 hommes et femmes investis au quotidien dans la sécurité.

Des budgets ont été libérés pour le renfort du personnel, la modernisation de son infrastructure et la digitalisation de son organisation.

En collaboration avec l'Institut géographique national (IGN) et Astrid, le Centre de crise a développé le GeoNavoTool. Ce nouvel outil permet, lors des Sommets internationaux fréquents dans notre pays, un suivi cartographique en direct des déplacements des VIPs, comme ce fut le cas pour la 1ère fois lors du Sommet Otan de juillet 2018. Cette innovation technologique a été récompensée aux e-Gov Awards dans la catégorie « Coopération » : une reconnaissance pour la digitalisation du Centre de crise et pour l'importance d'une coopération étroite entre tous les acteurs de la sécurité coordonnés au Centre de crise.

L'évolution du Centre de crise passe aussi par son organisation et ses infrastructures. Des procédures de sécurité sont adaptées et une infrastructure technique est renforcée. La sécurisation accrue du personnel, des données et de l'infrastructure a également été lancée : sécurisation du sas d'accueil, équipements des nouvelles salles de crise, sensibilisation accrue du personnel à la sécurité et sur la gestion des documents classifiés.



Trois nouvelles structures internes

2018 a vu le Centre de crise se réorganiser pour répondre aux défis actuels. Sa mission de coordination stratégique est encore davantage opérationnalisée. Face aux nouveaux risques, de nouveaux services ont été créés : l'intégration de partenaires essentiels au sein du Centre de crise devient réalité.

Le Centre d'expertise CBRNe mis en place

Les pandémies, les accidents industriels graves dans des installations chimiques ou nucléaires et les attaques terroristes avec des agents chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires liés le cas échéant à l'utilisation d'explosifs (CBRNe), sont des exemples des situations d'urgence qui nécessitent une coordination stratégique et opérationnelle entre tous les acteurs, dans le cadre de plans d'urgence multidisciplinaires élaborés au niveau national.

Pour répondre à ces besoins, un centre d'expertise CBRNe a été créé. En son sein, les coordinateurs du Centre de Crise collaborent étroitement avec les experts des services opérationnels, des centres de connaissances et des centres de formation au niveau national et international.

En 2018, le centre CBRNe a participé à un exercice dans le cadre du projet européen eNOTICE. Deux projets ont aussi été lancés: une doctrine nationale sur "l'opérationnalisation et le fonctionnement multidisciplinaire opérationnel sur le terrain dans le cadre du plan d'urgence terrorisme CBRNe et l'élaboration d'une formation multidisciplinaire CBRNe awareness.

Au niveau international, ce centre d'expertise participe aux plans d'action CBRNe de l'Union européenne et de l'OTAN et nous avons participé aux différents workshops CBRNe et meetings d'experts. Le projet UE Bullseye a également été approuvé. Celui-ci est dirigé par le Centre de crise et vise les procédures et formation des premiers intervenants en ce qui concerne les situations d'urgence liées au terrorisme biologique ou chimique.



BelPIU opérationnalisé



La lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée (trafic de drogues, espionnage industriel, enlèvement, meurtre...) passe aussi par l'analyse des données de passagers pour identifier les déplacements suspects, collecter des preuves et démanteler des réseaux criminels.

La Belgique est l'un des premiers états membres de l'UE à disposer d'une unité d'information des passagers et ce, conformément à la directive européenne relative au traitement des données des passagers. En 2018, BelPIU a été totalement intégré au Centre de Crise comme nouveau pilier.

En 2018, BelPIU a démontré son rôle essentiel de coordination entre les 4 partenaires concernés (Sûreté de l'Etat, Police fédérale, Service de renseignement militaire et Douanes). Des trafiquants de drogue ont ainsi pu être arrêtés et jugés, des personnes connues en tant que Foreign Terrorist Fighters ont pu être contrôlées, d'autres ont pu être arrêtées dans le cadre du trafic d'êtres humains. BelPIU a également empêché plusieurs rapt parentaux pendant les mois d'été. En outre, le screening des passagers a représenté une importante plus-value pour le travail de renseignement dans le cadre du terrorisme et du radicalisme.

La création d'une « Cellule internationale de gestion de crise »

Le Conseil des ministres du 28 juin 2018 a décidé de mettre en place une structure pour assurer la préparation de la gestion de crise et du risque au niveau national afin de contribuer à une gestion de crise internationale efficace et effective.

Le Centre de crise représente notre pays au sein de l'UE et de l'OTAN pour la planification d'urgence et la gestion de crise. C'est la raison pour laquelle l'International Crisismanagement Cell (ICC) est mise en place au sein du Centre de crise. Une cellule multidisciplinaire qui devra formuler des propositions stratégiques et mettre en exécution les décisions prises en la matière.

L'ICC a ainsi participé en 2018 à l'exercice international PACE18. Il s'agissait d'un exercice sur plusieurs jours organisé par le Conseil de l'Union européenne en collaboration avec l'OTAN avec un impact sur quelque 25 pays. L'ICC a également participé à différents exercices de l'Euro-Atlantic Disaster Response Coordination Centre (EADRCC). Les exercices ont permis de prendre connaissance du fonctionnement international de crise et d'établir des contacts avec les partenaires internationaux.



Identifier - Analyser

- En 2018, 67 scénarios de risques analysés par une centaine d'experts qui ont tenu compte des conséquences possibles du changement climatique
- Les risques identifiés selon 4 catégories d'impact : humain, sociétal, financier et environnemental
- Des « menaces hybrides » analysées et prises en mains

Identifier les risques



Pour éviter au maximum que des crises se produisent, ou pour réduire au minimum leur impact sur notre société, il est essentiel de connaître les risques pouvant entraîner de telles situations. Il faut les répertorier et, lorsque leur impact est géographiquement limité, les localiser.

L'objectif de l'analyse nationale du risque est le développement d'une vision globale en matière de gestion des risques nationaux. Il faut souligner ici que l'évaluation des risques demandée par l'Europe ne se limite pas aux compétences fédérales du SPF Intérieur.

Une méthodologie spécifique a été développée pour cette analyse du risque et sera également utilisée dans les futures phases du cycle de gestion des risques. L'identification des risques a été organisée via 4 groupes thématiques: les risques naturels, sanitaires, technico-économiques et man-made. Via différents groupes thématiques, une centaine d'experts externes ont collaboré à cette analyse.

L'évaluation des risques à court et long terme (2050) constitue une nouveauté afin de tenir compte de l'impact du changement climatique. Une base solide sur laquelle la politique de sécurité pourra se développer au cours des prochaines années est ainsi posée.

Des risques cruciaux pour la Belgique

Au total, les groupes thématiques ont évalué 67 scénarios de risque qui pourraient, le cas échéant, avoir un impact sur la Belgique. Sur la base de cette évaluation, les risques cruciaux ont été clairement identifiés comme par exemple les risques liés aux espèces exotiques envahissantes, à la grande criminalité informatique, aux bactéries résistantes ou encore au black-out électrique. Les risques peuvent être subdivisés en fonction de 4 catégories d'impact différentes, à savoir les risques qui ont un grand impact au niveau humain, social, financier et au niveau de l'environnement. Pour déterminer les risques cruciaux, l'impact global a été évalué dans les différentes catégories d'impact.



Les risques identifiés permettront au Centre de crise d'agir avec ses partenaires à tous les niveaux du cycle du risque afin d'améliorer les mesures préventives (pour éviter que le risque ne survienne ou limiter ses conséquences), les plans et procédures d'urgence (davantage en phase avec la réalité du risque) ainsi que la gestion de crise (basée sur une meilleure connaissance de l'impact possible).

Les « menaces hybrides » prises en main

Si le cyber-risque a déjà été identifié comme une éventuelle menace pour les intérêts vitaux du pays ou les besoins essentiels de la population, il a entretemps été constaté que celui-ci fait partie d'un ensemble encore plus vaste et plus complexe qu'est la « menace hybride ». Le Centre de crise a identifié les menaces hybrides comme un risque national et a aussi déjà entrepris les premières initiatives coordinatrices en la matière. Le Centre de crise discutera à cet effet avec différents partenaires clés afin de déterminer ensemble de quelle manière une collaboration multidisciplinaire pourra être mise en place sur la désinformation et l'influence économique.



Prévenir - Protéger

- Plus de 1.250 événements (inter)nationaux coordonnés
- Près de 1.800 VIP et personnes protégées
- Informer sur le risque nucléaire : 973.400 brochures diffusées, 10.953 plans d'urgence familiaux créés et 643.399 boîtes de comprimés d'iode distribuées

Une protection au quotidien



Par son rôle central de coordination de tous les acteurs de la sécurité, le Centre de crise peut assurer au mieux au quotidien ses missions de protection des VIP, des personnes menacées, des institutions et des grands événements ainsi que de gestion des crises.

Au total en 2018, 1.650 VIP et 141 dossiers de personnes menacées dans l'exercice de leur fonction (dont 54 nouveaux dossiers) ont bénéficiés de mesures de protection spécifiques.

Outre les sommets européens classiques ou extraordinaire dans le cadre du BREXIT, plus de 71 réunions internationales et 1.101 événements en matière d'ordre public ont été préparés et gérés en 2018 par le Centre de crise tels que :

- le Sommet OTAN en juillet et le meeting de l'ASEM en octobre
- la visite d'Etat du Gouverneur général australien en juin et du Président français en novembre
- 76 épreuves de rallyes automobiles qui ont eu lieu en Belgique
- les élections locales du 14 octobre et les cérémonies du 11 novembre
- les festivités de fin d'année

Lors du Sommet annuel de l'OTAN en juillet 2018, un total de 38 chefs d'État ou de Gouvernement se sont réunis à Bruxelles, ainsi qu'une vingtaine de délégations de niveau ministériel. Le bon déroulement de cet événement a nécessité de la part du Centre de crise un important investissement en temps et en personnel : une cinquantaine de réunions thématiques avec les partenaires, réparties sur plusieurs mois, une cellule de gestion multidisciplinaire mobilisée pendant 30 heures, etc. Le Centre de crise a agi dans ce cadre à titre de coordinateur, chacun des services agissant dans leur domaine d'expertise, en particulier grâce à une excellente collaboration avec la Police de Bruxelles-Ixelles et la Police fédérale.

Des infrastructures et services vitaux protégés et encadrés

Coordinateur en matière d'infrastructures critiques, le Centre de crise veille à la mise en place, à l'évaluation et à l'amélioration des différents cadres juridiques en la matière. En 2018, il a veillé à la modification de la loi du 1er juillet 2011 relative à la sécurité et la protection des infrastructures critiques. Les modifications réalisées visent à adapter la loi aux pratiques constatées sur le terrain. Il sera par exemple possible à présent, par secteur ou sous-secteur, d'imposer aux exploitants d'infrastructures critiques d'élaborer un plan interne d'urgence (en plus d'un plan interne de sécurité).

En 2018, le Centre de crise a également contribué à la rédaction de nombreux projets légaux ou réglementaires en lien avec cette matière pilotés par d'autres départements : en matière de screenings, de sécurité de l'information, dans le sous-secteur de l'électricité ou dans celui de l'aviation.



Au niveau international, le Centre de crise a veillé en 2018 à la rédaction et la signature d'un accord bilatéral avec le Grand-Duché du Luxembourg pour la désignation d'une infrastructure européenne Belgique-Luxembourg, située en Belgique, dans le secteur des transports. Il a également contribué à la rédaction d'un accord international octroyant le statut d'infrastructure critique à une infrastructure du secteur spatial (systèmes de navigation par satellites) située en Belgique.

De plus, le Centre de Crise a poursuivi en 2018 le travail en matière d'identification des services essentiels, notamment dans le secteur de l'eau potable.

Une éducation à la culture des risques diversifiée

Depuis 2014, la plateforme web <http://www.info-risques.be> a pour vocation de développer la culture des risques en Belgique. Coordonnée par le Centre de crise avec l'appui de ses partenaires, ce portail web aborde de nombreux risques naturels, sanitaires, technologiques et sécuritaires afin d'aider les citoyens à agir avant, pendant et après une situation d'urgence.



Face au risque nucléaire, une information préventive a été menée avec tous les acteurs concernés : Bourgmestres et Gouverneurs, SPF Santé publique, AFCN, AFSCA et AFMPS. Au-delà d'une information large de la population, la campagne avait également pour objectif d'amener chacun à se préparer au mieux afin d'adopter les bons comportements en cas d'accident. Le message a bien été reçu : 10.953 plans d'urgence familiaux ont été créés et 643.399 boîtes de comprimés d'iode ont été pré-distribués. En plus des 24 rencontres citoyennes organisées par des Villes et Communes, 973.400 brochures ont été diffusées via toutes les pharmacies du pays, le site web risquenucleaire.be a attiré 105.355 visiteurs et les vidéos didactiques ont été vues à 157.226 reprises.

Pour une alerte efficace, le Centre de crise a relancé en 2018 plusieurs actions invitant chacun à s'inscrire à BE-Alert. Grâce à des actions diversifiées, l'éducation aux risques opère : 466.688 visiteurs pour be-alert.be, 241.846 vues pour les vidéos didactiques, 291.000 cartes distribuées dans toutes les Villes et Communes. Appuyé par une action de street marketing et 14 vidéos d'ambassadeurs de la sécurité, le BE-ALERT CHALLENGE a été lancé en septembre 2018 pour encourager et renforcer également l'esprit de collégialité et de solidarité entre tous. En 4 mois, 77.205 inscriptions supplémentaires pour plus de 500.000 données dans BE-Alert. En réponse et comme annoncé, le Centre de crise a distribué 5 kits d'urgence à des citoyens engagés et 1000 détecteurs d'incendie à des personnes âgées. En 2019, ce seront près de 500 personnes qui pourront encore bénéficier d'une formation aux premiers secours.



Fin 2018, une dernière démarche ciblée a été lancée afin de renforcer la résilience de notre société. Complémentaire à l'autoprotection, la solidarité en crise a fait l'objet de nouvelles actions : des capsules vidéo reprenant des conseils pratiques et les témoignages de citoyens ou d'acteurs du terrain vues 129.884 fois ainsi qu'une brochure intitulée « Faire face aux crises ».



Anticiper - Préparer

- Des procédures actualisées et des exercices internationaux: électricité, nucléaire, terrorisme, cybersécurité, CBRNe...
- 21 Plans provinciaux approuvés par le Centre de crise
- Seveso: 68 rapports de sécurité analysés et 27 exercices

Une préparation en phase avec les risques de notre société

Risque nucléaire, pénurie d'électricité, menace CBRNe, cybersécurité... En 2018, le Centre de crise a renforcé la préparation des autorités face à ces risques.

Dans le cadre du Plan national d'urgence Panne d'électricité de grande ampleur, l'analyse de risque de pénurie est effectuée chaque année. Les informations pertinentes sont systématiquement mises à jour, cartographiées et diffusées par le Centre de crise auprès de ses partenaires.

En 2018, le Plan national d'urgence nucléaire et radiologique a été actualisé après un intense processus de concertation. Principale adaptation: le renforcement du rôle des acteurs locaux. Des bourgmestres et gouverneurs peuvent, sous certaines conditions, prendre les premières mesures urgentes visant à protéger la population et l'environnement.

Les événements récents montrent que la menace d'incidents CBRNe est également présente et est en pleine évolution. En juin 2018, le Plan d'urgence national relatif à l'approche d'un incident criminel ou d'un attentat terroriste impliquant des agents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRNe) a été publié. Compte tenu de la possibilité que des explosifs soient utilisés en combinaison avec des produits CBRN, un «e» a été ajouté à l'abréviation CBRN.

Pour renforcer la cybersécurité, le Centre de crise a participé en 2018, sous la conduite du Centre pour la Cybersécurité Belgique (CCB), à la rédaction de la « Baseline Security Guideline » à l'attention du secteur public. Lors du Sommet OTAN en juillet 2018, une analyse de risque cyber a été réalisée afin d'identifier des mesures de cybersécurité qui ont fait l'objet d'une mise en place coordonnée par le Centre de crise. Des procédures internes de gestion de cyber-incidents ont également été opérationnalisées.



Une situation d'urgence peut rapidement avoir des conséquences transfrontalières. Visant une démarche cohérente, le Centre de Crise a poursuivi en 2018 la mise en réseaux de ses homologues de crise et la mise en place des procédures de collaboration avec ses pays voisins. Le Centre de crise a participé à l'exercice néerlandais Shining Spring 2018 simulant un incident à la Centrale nucléaire de Borssele ayant un impact transfrontalier pour tester le flux d'informations entre homologues de crise.

Des plans opérationnalisés

Au-delà de la stratégie, l'implémentation en pratique est essentielle. Le Centre de crise a pour cette raison poursuivi en 2018 l'opérationnalisation de plans d'urgence en développant de l'expertise et des outils pratiques directement utilisables en situation d'urgence.

Le Centre de crise a par exemple poursuivi l'opérationnalisation du Plan national d'urgence Cyber. En collaboration avec le Centre pour la Cybersécurité Belgique (CCB), il a organisé et participé à des cyber-exercices nationaux et européens visant notamment à tester les procédures prévues.

Des (in)formations face au nucléaire

Dans le cadre de l'opérationnalisation du nouveau Plan national d'urgence nucléaire, une importante pré-distribution de comprimés d'iode stable a été organisée en 2018. Les partenaires ont aussi été informés des nouvelles dispositions de ce plan. L'actualisation des plans d'urgence et d'intervention a démarré en étroite collaboration avec les services des gouverneurs. La stratégie de communication de crise nucléaire a également été actualisée et diffusée à l'ensemble des autorités concernées.

Trois exercices nucléaires ont été organisés en 2018 : en mai à Doel, en novembre à Tihange ainsi qu'un exercice méthodologiquement accompagné en novembre pour l'IRE. Ces exercices ont permis de tester pour la première fois au niveau stratégique et opérationnel le nouveau Plan, les formulaires de notification mis à jour, ses procédures d'activation et la stratégie actualisée de communication de crise.

Des actions face au risque seveso



En 2018, il y avait 222 établissements Seveso seuil haut présents sur le territoire belge. Pour faire face au risque qu'ils représentent, le Centre de crise a poursuivi la mise en œuvre de l'Accord de coopération du 16 février 2016 relatif à la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses : évaluation de 68 rapports de sécurité et mise en place d'une structure de plan d'urgence plus opérationnel.

Conformément à la stratégie d'exercice confirmée tant au niveau fédéral que local, le Centre de crise a soutenu en 2018 l'organisation d'exercices spécifiques destinés à tester l'alerte et les premières actions de coordination : 14 exercices testant les procédures au niveau fédéral et local ainsi que les premiers contacts avec l'exploitant ont été réalisés. Le Centre de crise continuera à soutenir les gouverneurs dans leurs obligations en matière d'exercice d'accidents seveso. Deux exercices standards ont d'ailleurs été développés et mis à disposition des services des gouverneurs. Le Centre de crise a piloté et soutenu en 2018 l'organisation de treize exercices Seveso au niveau local. Dans un souci de cohérence et de collaboration avec tous les partenaires engagés dans la maîtrise du risque Seveso, le Centre de crise a participé aux études relatives au traitement des données sensibles liées à ce risque, au sein de la commission de coopération Seveso-Helsinki.

Des procédures détaillées face au terrorisme

Face aux menaces terroristes et aux risques d'attentat, la stratégie de communication de crise spécifique a été revue en 2018 dans le cadre d'un processus de concertation mené par le Centre de crise avec les acteurs de la lutte contre le terrorisme en Belgique.

Quant au Plan national d'urgence CBRNe, son opérationnalisation est une priorité pour le Centre d'expertise CBRNe en collaboration avec les disciplines et partenaires nationaux.

A la demande du collège des présidents et en collaboration avec les représentants des services publics fédéraux de programmation, le Centre de crise a élaboré en 2018 un canevas pour leur plan interne d'urgence. Cette initiative découle des observations faites lors du "Brussels Lockdown" en novembre 2015 et des attentats en mars 2016.

Les acteurs de la planification d'urgence appuyés

La collaboration étroite avec les autorités locales est poursuivie. En 2018, 21 plans particuliers d'urgence et d'intervention provinciaux ont été approuvés par le Centre de crise et ce, sur des risques variés tels que l'électricité, le terrorisme, le risque seveso ou encore les prisons. Une nouvelle structure, plus opérationnelle, des plans communaux et provinciaux a été développée afin de faciliter leur rédaction et leur utilisation en gestion locale d'une situation d'urgence. Cette structure sera intégrée dans le portail national de sécurité (ICMS) pour une approche dynamique dans l'élaboration des plans.

Vu l'augmentation de la complexité des risques et l'expertise exigée pour leur gestion, le Centre de crise met en place une équipe spécialisée d'appui en gestion de crise, en collaboration avec ses partenaires. Dans la même philosophie de réseau que le Team D5, cette Crisis Support Team sera composée d'experts émanant du Centre de crise et d'autres acteurs de la gestion de crise en Belgique. Disponible 24h/7j, elle pourra être déployée sur le terrain à la demande des autorités locales compétentes. Le cadre présenté en juillet 2018 aux fonctionnaires planification d'urgence provinciaux a été approuvé. La formation des membres est prévue en 2019 pour être opérationnels avant l'été.

Pour appuyer les autorités locales dans leur utilisation de BE-Alert, outre des exercices et formations ciblées en communication de crise, le guide «réussir son message d'alerte SMS ou vocal» a été diffusé en mai 2018 aux communicateurs locaux.



Veiller - Gérer

- Plus de 640 exercices pour tester plus de 130 procédures de crise
- Plus de 500.000 inscriptions dans BE-Alert
- Plus de 11 millions de passagers screenés par le BelPIU

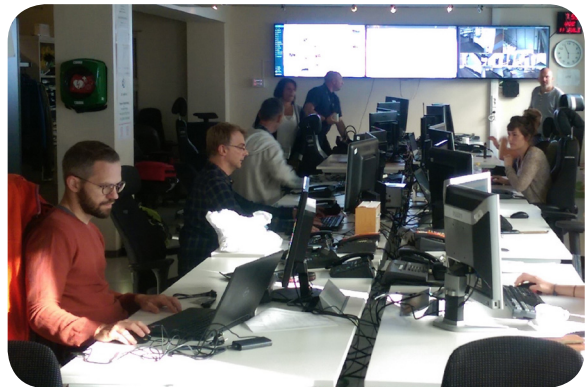
Une veille 24h/7j pour une information continue des autorités et de la population

Le Centre de crise dispose d'une Permanence qui mène 24h/24 et 7j/7 une vigilance active : suivi de l'actualité, point de contact (international des autorités, permanence téléphonique de Ministres et partenaires, veille des médias (sociaux),...

Au cœur de l'information, le Centre de crise a diffusé en 2018 aux autorités et services concernés plus de 2.500 aperçus des actualités liées aux domaines de security et de safety. Plus de 1.000 SMS d'information ou d'alerte ont également été envoyés à nos partenaires.

Les collaborateurs de la Permanence ont tout particulièrement suivi en 2018 les actualités chargées dans le cadre d'une éventuelle pénurie d'électricité, de la peste porcine africaine détectée en Province du Luxembourg ou encore des actions des gilets jaunes et en particulier des casseurs infiltrés dans ce mouvement social.

Exceptionnellement, le Centre de crise a ouvert ses portes en 2018 à deux équipes de reportages pour « Question à la Une » (RTBF) et « De Veiligheid van het land » (VRT). Après 1 semaine de tournage pour l'un et 6 mois pour l'autre, chacun a pu et pourra découvrir le quotidien et les coulisses du Centre de crise. Le Centre de crise est aussi en contact avec la population via son site web et ses médias sociaux pour une communication ouverte et un dialogue continu.



Un screening 24h/7j des passagers

Le principe "need-to-share" souhaité par la commission d'enquête parlementaire "attentats" est très concrètement mis en oeuvre dans les structures et procédures de BelPIU. En cas de plusieurs hits, les services concernés sont immédiatement et automatiquement informés. Sur cette base, un mécanisme de partage d'information entre services concernés par BelPIU se met en marche.

En 2018, BelPIU a réussi à connecter 20 compagnies aériennes qui opèrent en Belgique, ce qui lui a permis de recevoir les données de 35% des passagers ayant voyagé depuis ou vers notre pays par voie aérienne, soit environ 11 millions de passagers. L'analyse de cette importante base de données permet de renforcer la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée.

Il s'agit d'un processus continu et d'un afflux continu de données. Toutes les informations traitées (hits) sont analysées 24h/7j. S'il s'agit de déplacements suspects, un contrôle par la police et/ou les services de douane est demandé. Le résultat des contrôles est une donnée importante pour peaufiner davantage le fonctionnement du processus.

Une réponse rapide à toute situation d'urgence optimisée

Dans la préparation des grands événements ou l'opérationnalisation de la gestion de crise, le Centre de crise a veillé à appliquer le principe « d'unité de terrain et de commandement ». L'objectif est d'obtenir rapidement des accords opérationnels, en tenant compte des forces disponibles, du caractère multidisciplinaire des forces engagées et de l'applicabilité globale du dispositif.

Concrètement en 2018, 130 procédures de crise furent actualisées ou créées précisant les premières actions de la Permanence en cas d'incident ou de gestion de crise, par exemple en cas de cyber-attaque ou d'incident aux infrastructures critiques aéroportuaires. Pour tester ces procédures, plus de 640 exercices ont été effectués en 2018 (tests de communication ou d'alerte, exercices internes ou internationaux,...). Une amélioration du flux d'information avec les opérateurs de la Mobilité a par exemple été mise en place et approuvée par les Ministres concernés.

Afin de favoriser une prise de décisions rapide et appropriée, la Permanence 24h/7j du Centre de crise dispose depuis 2018 d'une infrastructure technique davantage sécurisée et modernisée pour laquelle des travaux se poursuivront en 2019. Le Centre de crise a également actualisé son propre Business Continuity Planning.

La communication en crise plus efficace



Pour répondre aux besoins de ses partenaires et de la population, le Centre de crise développe des outils technologiques modernes et uniques facilitant la gestion et la communication de crise comme BE-Alert. En parallèle, le réseau existant des 570 sirènes d'alerte a été mis hors service.

Avec BE-Alert, l'alerte de la population n'a jamais été aussi efficace. En seulement 18 mois, 456 Villes et Communes ont adhéré à BE-Alert (soit près de 77% des autorités communales du pays) et 500.000 données sont désormais encodées permettant une alerte ciblée des citoyens inscrits. BE-Alert a déjà été activé à plus de 45 reprises : incendie, coupure de courant, contamination de l'eau,...

En 2018, le Centre de crise a suivi deux axes de développement pour BE-Alert : la consolidation de la communauté d'utilisateurs et l'intégration de nouvelles technologies au sein de la plateforme. Les partenaires de BE-Alert ont été informés en continu des évolutions et bonnes pratiques via la Newsletter Crisis Management ou encore via l'une des 67 formations dispensées. Les intégrations techniques nécessaires ont été réalisées afin d'accélérer et d'automatiser la procédure d'activation de l'alerte par SMS localisé. Des adaptations techniques ont également permis d'améliorer l'utilisation de l'outil par nos partenaires et pour les citoyens.

Depuis janvier 2018, les 1er jeudis du mois ont été définis comme jours fixes de test des canaux d'alerte partout en Belgique. En 2018, plus d'un tiers des Villes et Communes inscrites ont effectué un test de BE-Alert. Mais en juillet 2018, ce sont 145 Villes et Communes qui ont envoyé un message de test à l'ensemble ou une partie de leurs citoyens enregistrés : au total, ce sont 314.500 messages qui ont été envoyés. En septembre 2018, un test national a permis de tester l'envoi massif d'e-mails : 366.567 mails ont été envoyés, avec un taux de réussite de 99,97%.

Preuve de l'intérêt international pour BE-Alert, le Centre de crise a reçu le 13 décembre 2018 un « trophée d'honneur » décerné en France lors du 11ème Forum des Risques Majeurs pour cette innovation marquante pour l'alerte de la population.



Evaluer - Développer

- 3 textes légaux fondamentaux pour la gestion de crise actualisés
- Des dizaines de réunions internationales du BENELUX ou pour l'analyse des données de passagers présidée par le Centre de crise
- ICMS activé à chaque crise : 2.780 événements, tests, exercices ou crises gérés via le portail web de sécurité en 2018

La gestion de crise actualisée

Suite aux attentats du 22 mars 2016, la Commission d'enquête parlementaire sur ces attentats avait remis trois rapports sur les services de secours et l'architecture de sécurité. Les recommandations émises en matière de coordination et de gestion de crise ont guidé le Centre de crise en 2018.

Dans un premier temps, une révision de l'Arrêté royal du 18 avril 1988 créant le « Centre Gouvernemental de coordination et de crise » a été réalisée afin de faire correspondre le cadre juridique et la réalité de nos actions qui ont fortement évolué en 30 ans.

En 2018, une analyse des plans nationaux d'urgence existants a été réalisée afin de passer à une structure harmonisée et une codification de la législation en matière de planification d'urgence et de gestion de crise. L'Arrêté royal du 16 février 2006 relatif aux plans d'urgence et d'intervention des autorités locales a été revu et ce, en concertation avec les partenaires concernés et les acteurs locaux de la planification d'urgence et de la gestion de crise.

Le plan national d'urgence relatif à l'approche d'une prise d'otage terroriste ou d'un attentat terroriste a été réécrit au regard des situations d'urgence réelles vécues et des exercices organisés en 2017 et 2018 ainsi qu'en tenant compte des recommandations de la commission d'enquête parlementaire et ce, en collaboration avec les gouverneurs et les autorités judiciaires.

Ces textes seront présentés aux instances compétentes pour une publication en 2019.

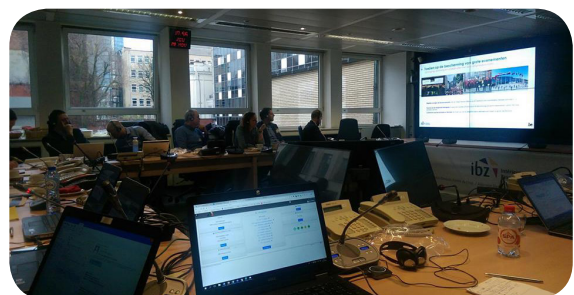
Des échanges internationaux renforcés

Le Centre de crise a assuré en 2018 la présidence belge du Groupe de travail SENN-CRISE du Benelux: échanges d'expertise et d'expérience en analyse de risques, gestion de crise et de communication de crise, visites semestrielles des Centres de Crise et tests de communication.

Dans le cadre de la Semaine de la Sécurité du Benelux en novembre 2018, le Centre de crise a accueilli divers experts des Centres de crise du Benelux. Ces visites de travail ont lieu régulièrement et constituent toujours une occasion idéale pour partager expertise et expérience et renforcer les liens. Au cours de cette visite destinée en priorité aux services de Permanence 24h/7j, l'accent a été mis à leur demande, sur l'échange d'informations en cas de crise et l'alerte à la population. Une discussion a permis d'identifier les attentes mutuelles et les points d'action. Une consultation stratégique a eu lieu entre les différents Directeurs généraux, compétents en matière de gestion de crise et de coopération policière afin d'aborder ensemble les projets communs et défis collectifs en gestion de crise.

Face au risque seveso, au-delà d'une participation en décembre 2018 à la 10ème Conférence des Parties à la Convention sur les effets transfrontaliers des accidents industriels, les homologues de la planification d'urgence seveso des pays du Benelux se sont rencontrés pour vérifier et développer les flux d'informations tant en préparation qu'en gestion d'incident seveso.

Le Centre de crise est également très actif au sein des forums européens et internationaux traitant du sujet de l'analyse des données des passagers : présidence et co-présidence de/ou participation à divers groupes de travail (Informal Working Group PNR, Comité PNR de la World Customs Organisation, GT PNR de IATA, Taskforce internationale pour l'étude de l'implémentation d'un système PNR au sein du secteur des trains internationaux à grande vitesse, projet Piu.net sur l'échange de données entre Etats Membres et avec les pays tiers et Europol, cycles de formations européennes des analystes PNR,...).



Le développement du portail web de sécurité poursuivi



Un portail web national de sécurité permet depuis 2017 de partager l'information relative à la planification d'urgence et la gestion de crise: l'Incident & Crisis management System (ICMS). Cette plateforme web sécurisée est devenue en 2018 une absolue nécessité. Les différents services d'intervention et autorités compétents pour la gestion de crise, soit 14.500 utilisateurs en 2018, peuvent ainsi consulter et partager facilement les données. Actuellement, 905 plans d'urgence et 27.900 points d'intérêt sont répertoriés en ICMS.

En 2018, toutes les situations d'urgence, pour lesquelles une phase de gestion de crise a été déclenchée, ont été gérées dans cet environnement sécurisé, rendant ainsi l'échange d'informations entre les services concernés plus fluide. En 2018, ICMS c'est près de 2.780 situations traitées dont 1.387 tests, 472 exercices, 576 événements et 340 réels incidents. Via cette application, les services ont accès à des fonctionnalités spécifiques telles qu'une main-courante, du matériel cartographique, une visualisation des nuages de fumée, la consultation des capacités de lits dans les hôpitaux,...

En 2018, le fonctionnement opérationnel du portail national de sécurité a encore été développé tout en tenant compte des améliorations, des nouvelles intégrations et formations. Pour répondre aux besoins (évolutifs) de ses utilisateurs, il est important de toujours tenir compte du désenclavement des données, de la sécurité de l'information et de la convivialité de l'application.

Un audit de sécurité a été réalisé en 2018 et des adaptations ont été apportées pour l'application de la "General Data Protection Regulation" (GDPR). Une migration a en même temps été préparée afin que les données soient totalement gérées dans un environnement des autorités en Belgique. Un exercice similaire a été fait pour l'application cartographique informatisée GIS du Centre de crise.

Objectif 2020: Un Centre de crise multidisciplinaire, interdépartemental et international, répondant aux défis sociétaux, disposant d'une infrastructure adéquate, pour un appui stratégique de tous ses partenaires, en synergie avec tous les acteurs de la sécurité.

A la mémoire du précédent directeur-général ad interim
Alain Lefèvre(1962-2018)